

Conseil patrimoine bâti

chapelle *Notre-Dame-de-la-Délivrande*

de RAUVILLE-LA-PLACE



Compte-rendu d'observation

Visite du 12 AVRIL 2016

Participants :

M. FAUDEMÉR, maire de RAUVILLE-LA-PLACE

Mme ?

M. ERNAULT, architecte-conseiller au c.a.u.e. de la Manche

B. PERRUAUX, stagiaire au c.a.u.e. de la Manche



Regard(s)



une étanchéité provisoire a été mise en place à la base du clocheton.



pourrissement des supports bois du clocheton.



l'entrée d'eau dans les combles du clocheton a altéré le couvreur des voûtes entre le chœur et la nef.



la dégradation des enduits intérieurs est vraisemblablement due à la présence d'enduits ciment sur les façades extérieures.

L'ÉTAT DES LIEUX APPARENTS

en quelques mots ...

Malgré un état sanitaire relativement satisfaisant en apparence, la chapelle *Notre-Dame-de-la-Délivrande* présente un état de dégradation inquiétant de ses parties hautes. Ici, l'entrée de l'eau de pluie, dans une zone des combles située à l'aplomb du clocheton, a considérablement affecté les structures porteuses de l'édicule de bois formant le clocher. Les altérations perceptibles à l'intérieur de l'édifice, notamment sur le premier voûtain de nef, témoignent de l'ampleur des désordres des parties hautes. La manifestation de ces pathologies, précisément sur cette voûte, coïncident principalement avec le fait d'une migration et d'une stagnation récurrente de l'humidité dans les combles au droit du pourtour du clocheton. L'état de vétusté des couvertures et des organes d'étanchéité des couvertures dans cette partie ainsi que celui des structures extérieures en bois du clocheton semblent expliquer en partie le phénomène. La structure très ajourée des abats-sons du clocheton, dont la physionomie est presque comparable à celle d'un lanterneau, affiche un caractère aggravant au regard des désordres aujourd'hui constatés (notamment à l'Ouest). Aussi, la dégradation semble essentiellement porter sur les appuis de structures en bois du clocheton. Vraisemblablement, le remplacement de ces pièces maîtresses massives ne pourrait s'envisager sans recourir à une dépose totale du clocher au sol (ce temps de dépose permettrait, de surcroît, la restauration du clocher à terre). Pour le reste, les conditions de bonne préservation de l'édifice sont essentiellement contredites sur les façades du mur-pignon *Ouest* ainsi que sur celles des murs gouttereaux *Sud* où un enduit au mortier de ciment a été apposé. Compte tenu de cette localisation très précise, il est à penser que ce type de mise-en-œuvre ait été envisagé, à l'origine, pour tenter de prémunir le bâtiment sur ses façades les plus ventées et les plus exposées aux précipitations. Ces croyances anciennes sur l'usage du ciment appliqué sur des murs de pierres (ou de terres) montrent aujourd'hui toute l'indigence de ce type de mise en œuvre sur des ouvrages censés demeurer perspirants. S'opposant à l'équilibre hygrométrique des maçonneries, le ciment piège l'humidité à l'intérieur des ouvrages ; comme en témoigne la dégradation systématique des enduits sur les zones intérieures correspondant aux façades « cimentées » de la chapelle. Pour le reste, le petit édifice affiche de très beaux atours architecturaux.

DES POINTS DE VIGILANCE

par ordre d'importance

Au regard de cet état des lieux apparent, un certain nombre d'actions pourraient être, d'ores et déjà, envisagées :

✓ **Restauration du clocheton et de ses supports** > la restauration du charpentage du support du clocheton est une urgence. L'opération nécessitera probablement la dépose au sol de l'ensemble du petit clocher. Compte tenu de l'opportunité de cette dépose, une restauration de cet ensemble pourrait être envisagée en simultané des opérations de restauration des supports de charpentes. Si cette restauration est souhaitée à l'identique, la recherche de solutions pérennes permettant d'assurer une étanchéité entre le clocheton et les couvertures du chœur devra être une priorité afin de ne pas occasionner, à l'avenir, la récurrence des désordres aujourd'hui constatés.

✓ **Restauration des couvertures** > l'ensemble des couvertures pourrait être vérifié, le cas échéant, remanié, voire restauré. Les organes d'étanchéité présents en toiture sont également concernés (solins, nocquets, etc.).

✓ **Restauration de contreforts** > les éléments présents sur le mur gouttereau *Nord* sont concernés. Les têtes de ces contreforts, notamment, ont été relativement éprouvées par l'endurance du temps (pierres de couverture dé-jointoyées, développement de végétations spontanées, traces noirâtres de champignons (?), etc.). Pour celles-ci, un rejointoiement après reprise de maçonnerie avec une chaux hydrofuge pourrait être envisagée. **Attention** : l'emploi d'un hydrofuge avec la chaux relève d'un usage exceptionnel (pour des parties sommitales d'ouvrage comme une tête de mur et plus généralement dans le cas de profils maçonnés relativement plans) mais reste, en revanche, fortement déconseillé pour toute paroi verticale de maçonneries. Pour cette dernière, une chaux traditionnelle permettra d'assurer l'équilibre de perspiration des épais ouvrages de pierres. De façon générale, l'emploi d'une chaux aérienne (ou hydraulique en fonction de la dureté et de la nature du support sur lequel elle est appliquée) est préféré, par exemple dans le cas d'un projet d'enduit ou de rejointoiement.

✓ **Restauration des façades *Sud* et *Ouest*** > au regard des pathologies sur les enduits intérieurs au niveau des façades enduites extérieurement en ciment, il serait intéressant d'envisager restaurer ces façades en priorité. La dégradation de ces enduits de ciment serait à envisager de préférence lors des mois les plus chauds de l'année et cela, en perspective d'un projet de rejointoiement ou de nouveaux enduits. Pour ces travaux de maçonneries, l'utilisation d'une chaux est recommandée. Les façades concernées sont le mur gouttereau *Sud* et le mur-pignon de la façade *Ouest*.

✓ **Réfection des enduits intérieurs** > une fois les travaux portant sur la restauration du clocheton achevés, la réfection des enduits de couvreur intérieurs des voûtes altérées pourra être envisagée. De la même manière, les supports enduits verticaux intérieurs aujourd'hui dégradés pourront être traités une fois les façades extérieures *Sud* et *Ouest* restaurées.

Si la restauration du clocheton et de ses charpentes de support demeurent une urgence, la réfection des enduits intérieurs sera également à prendre en compte. Pour les supports verticaux, la restauration des façades extérieures devra, au préalable, être envisagée, notamment au *Sud* et à l'*Ouest* où les maçonneries ont été enduites au ciment.

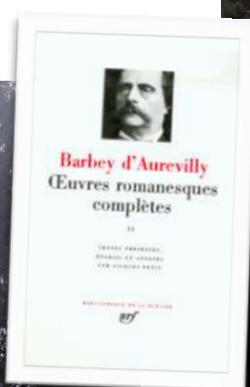


Action(s)

VERS UNE RESTAURATION PÉRENNE pour ce patrimoine communal

Si l'ensemble des travaux à envisager sur la chapelle *Notre-Dame-de-la-Délivrande* concerne des opérations de simple réfection et d'entretien ordinaire pouvant se satisfaire de l'intervention d'**artisans** maîtrisant **les techniques de mise en œuvre** appelées par ce type de patrimoine, il n'en demeure pas moins que les compétences d'un **architecte** ou d'un **architecte du patrimoine** pourraient être nécessaires, voire incontournables sur un certain nombre de points, pour mener à bien un projet de restauration global et permettre une préservation pérenne de l'édifice. Aussi, l'apport d'un professionnel reste autant bénéfique pour la juste considération de ce bien communal que pour les économies à imaginer dans la gestion et l'entretien de l'édifice dans le temps.

Pour l'ensemble de ces opérations, la collectivité peut être assurée de la permanence du conseil bienveillant du c.a.u.e. de la Manche.



Trésors du département

La filiation entre la chapelle et les errances, en ce même lieu, de l'écrivain *Barbey d'Aurevilly* donne une dimension supplémentaire à la préservation de ce patrimoine. La mise en place d'une médiation sur cet héritage pourrait être réalisée *in situ*. Le regard de Monsieur *Julien Deshayes* du *Pays d'Art et d'Histoire du Clos Cotentin* pourrait être une aide précieuse pour la collectivité dans le cadre d'une réflexion préalable à mener sur ce thème.

POUR ALLER PLUS LOIN l'idée de mettre en valeur

Pour des réflexions ultérieures concernant l'environnement de l'église, l'**accessibilité**, le **patrimoine arboré**, son entretien et sa préservation, la création d'un **jardin du souvenir**, ou la **mise en valeur** de l'enclos paroissial, la collectivité pourra solliciter le conseil du c.a.u.e. de la Manche dans le cadre d'une réflexion préalable.



AVERTISSEMENT

Cette intervention du C.A.U.E. s'inscrit dans le cadre d'une mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sollicitée par la commune de RAUVILLE-LA-PLACE. En aucun cas, elle ne doit être considérée comme opérationnelle, étant une démarche de conseil et de sensibilisation. Les réflexions proposées permettront à la commune de RAUVILLE-LA-PLACE de définir des choix d'aménagement avec un objectif de qualité que pourrait développer ultérieurement un concepteur d'exercice libéral (Architecte, Architecte-Paysagiste, Urbaniste...), préalablement à toute mission de maîtrise d'œuvre.

c.a.u.e.
de la manche
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Conseil patrimoine bâti

chapelle Notre-Dame-de-la-Délivrande de RAUVILLE-LA-PLACE — avril 2016